

Mais la télévision est autre chose. Un député qu'on ne voit jamais à l'occasion de la télédiffusion des débats quotidiens de la Chambre sur une période de quatre ans n'a pratiquement aucune chance de se faire réélire. Et quel serait son recours? Qui pourrait se permettre de payer pour paraître à la télévision nationale afin de contrer l'impression qu'il n'est jamais là ou que sa participation ne vaut jamais la peine d'être télévisée?

La deuxième supposition est aussi importante. Quelle garantie aurais-je, en tant que député, que ce qui est télédiffusé dans ma circonscription m'est favorable ou est même indifférent à mon endroit? En une ou deux occasions à la Chambre, je me suis même endormi quand un député d'en face s'est longuement étendu sans objet. Supposons que cela ait été capté de façon ineffaçable et pour toujours à l'écran?

Il y a deux versions de ce qui arrivera à la Chambre quand ses débats seront télévisés. D'abord, un comité puissant verrait à ce que rien de malencontreux ne soit jamais présenté à la télévision. Il y a l'autre possibilité dont il a encore une fois été question dans le dernier discours, selon laquelle y aurait un nombre important de rubans gardés pour toujours. Je puis l'imaginer. Le cabinet ne peut garder un secret pour un instant. Les fuites de cet endroit sont notoires et le sont depuis des années. Quelle garantie aurions-nous qu'il n'y aurait aucune présentation peu flatteuse et trompeuse, je ne sais pas. Toutefois, ce sont des questions secondaires comparées aux points vraiment importants de la proposition de téléviser les débats de la Chambre.

Tout ceux qui ont quelque chose à dire au sujet de la télédiffusion des débats de la Chambre des communes reconnaissent que cela changera la Chambre. Beaucoup disent que cela la changera énormément. Encore une fois, c'est là une supposition qu'il faut examiner. On croit que les changements seront tous bons. On voit la télévision comme un balai nettoyant, réformant, supprimant l'inutile, le médiocre, polissant le débat, le raccourcissant, éclairant les décisions et améliorant le processus législatif. Quel espoir!

Il y a des choses qui peuvent être faites à ces fins. Certaines ont déjà été mentionnées. Le premier ministre (M. Trudeau) pourrait faire ses grandes déclarations ici, tout comme ses autres ministres.

Tous ceux qui sont nommés à la tribune de la presse ou reconnus par elle devraient être tenus de passer au moins une heure de chaque jour ouvrable à écouter les débats qui ont lieu ici et à les commenter. L'une des raisons pour lesquelles la qualité des débats s'est tant détériorée, c'est que personne ne le fait plus à l'heure actuelle. Ainsi, on a cessé de noter ceux qui, parmi les députés, sont de bons orateurs, ceux qui savent retenir l'attention de la Chambre et sont capables de tenir des propos pertinents. Ce changement est survenu depuis mon arrivée à la Chambre, il y a onze ans.

Il y a des mesures à prendre, et ces deux-là contribueront énormément à améliorer la qualité des débats.

● (2110)

D'autre part, il est évident que nous devons considérer d'autres aspects de la vie canadienne qui n'ont pas tiré profit de la télévision. Un député peut-il me citer une seule institution en Amérique du Nord qui ait tiré profit de l'introduction de la télévision? Le hockey a beaucoup changé depuis l'avènement de la télévision, mais s'est-il vraiment amélioré? Il est intéressant de noter que lorsque les premiers matchs de hockey

Radio-télédiffusion des délibérations de la Chambre

ont été télévisés, on nous a dit que l'ère des commentateurs était révolue, que Foster Hewitt était fini, que l'on n'aurait plus besoin de lui parce que les gens pouvaient suivre tout seuls ce qui se passait. Cette prédiction s'est révélée on ne peut plus fausse!

Il n'est guère possible de prévoir à l'avance ce qui se passera si nos débats sont télévisés. Nous pouvons déjà imaginer le jeu que jouera le gouvernement, et peut-être aussi l'opposition: cela fera baisser votre cote tout en faisant monter la nôtre. Cet argument est sans cesse invoqué, mais nous ne pouvons prédire avec certitude ce résultat, car il est impossible de dire quelles seront les conséquences de la télévision des délibérations d'une institution quelconque tant que l'on n'a pas essayé.

Bien des gens sensés tiennent la télévision responsable de la violence pendant les matchs de hockey. Pour l'instant, la violence est pour ainsi dire inexistante à la Chambre des communes, mais en serait-il de même si nos débats étaient télévisés? A la télévision, ce qui compte, c'est la performance, et qu'est-ce qui serait mieux en mesure d'améliorer sa performance que de voir un député d'un parti traverser la Chambre et flanquer un coup de poing dans la figure d'un de ses adversaires? Cela susciterait un intérêt accru de la part du public, il n'y a aucun doute. Mais la vérité l'emporterait-elle sur l'hypocrisie grâce à la télévision?

Je propose que nous envisagions sérieusement la qualité de ce que l'on considère comme des émissions religieuses en Amérique du Nord à l'heure actuelle. Je suis content que l'orateur précédent ait parlé de théologie, car nous nous trouvons maintenant dans le domaine du mythe, de la théologie et de la confiance aveugle. Nous avons entendu diverses formes de confiance aveugle exprimées ici cet après-midi. Les dramatiques de Radio-Canada ne se sont pas limitées au langage parlementaire. Serait-il possible de ne pas étayer un faible discours à grand renfort de jurons comme le sont tant de textes de mauvaise qualité écrits pour la télévision? J'en doute fort.

Certains, de l'autre côté de la Chambre, pensent qu'ils seraient de merveilleux acteurs, qu'ils tiendraient la vedette. Je sais que le premier ministre voit dans la télévision le moyen de rajeunir une carrière à son déclin—il se voit déjà comme la Mother Dexter du Parlement, sur le retour et mal embouchée. Et après le discours que je viens d'entendre, j'ai même bien peur que le ministre des Communications ne devienne notre Carol Burnett nationale.

Des voix: Oh, oh!

M. Johnston: Nous sommes élus à cette assemblée pour délibérer, légiférer et de plus en plus agir à titre d'ombudsman. Si le gouvernement voulait vraiment introduire une mesure propre à aider les députés à bien remplir leur tâche, il aurait présenté un bill permettant de remplir le poste attendu depuis longtemps de contrôleur de l'administration nationale. C'eût été un bill utile qui aurait libéré les députés d'une grande partie du travail qu'ils sont obligés de faire à ce titre. Nous ne devons jamais perdre de vue la nécessité d'améliorer nos rôles comme orateurs tout comme législateurs, mais si les délibérations de la Chambre sont télévisées, nous devons satisfaire à de nouvelles obligations et nous soucier bien moins de la valeur de la législation ou de la tenue des débats que des effets de la télévision. A mon avis, nous serions de modifier notre attitude en fonction de la télévision. Nous finirions par nous en remet-